

Moins de travailleurs détachés dans la construction en Belgique : des chiffres à nuancer !

La satisfaction exprimée récemment par la Confédération Construction au sujet de la baisse du nombre de travailleurs détachés en Belgique doit être relativisée !

Si la **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** se réjouit de la croissance de l'activité du secteur, elle aimerait cependant apporter certaines nuances à l'interprétation des chiffres avancée par les employeurs.

Statistiques LIMOSA (source : CONSTRUCTIV) : Détachés 2016-2019, nombre de déclarations et nombre de personnes uniques

Année	OUVRIERS		INDEPENDANTS	
	Nombre de déclarations	Nombre d'ouvriers	Nombre de déclarations	Nombre d'indépendants
2016	410.327	101.218	95.245	21.461
2017	400.899	100.470	108.102	23.214
2018	336.965	71.371	115.673	24.997
2019	333.405	67.862	126.506	26.493

Forte hausse du nombre d'indépendants

S'il ressort des derniers chiffres LIMOSA que le nombre d'ouvriers détachés est en baisse, ce n'est pas le cas pour les indépendants. Ces indépendants sont souvent de faux indépendants avec un mauvais statut. Le détachement d'indépendants connaît une hausse forte et continue. Par ailleurs, le nombre d'indépendants belges dans le secteur enregistre aussi une forte croissance.

Changements dans le mode de déclaration

Deux éléments viennent relativiser la baisse des détachements des ouvriers :

- Cette diminution est notamment liée à une meilleure description du «secteur construction» dans la nouvelle version de la déclaration LIMOSA qui doit être utilisée depuis début 2018 ;
- Un certain nombre d'entreprises de la construction étrangères déclarent délibérément qu'elles appartiennent à un autre secteur ou à une autre sous-catégorie pour ne pas être soumises aux obligations en matière de timbres construction (timbres fidélité et intempéries).

Croissance de l'activité mais recul du nombre d'ouvriers

Des estimations récentes font état d'une croissance de l'activité construction en Belgique de 2% à 2,5% en 2019 alors que les chiffres DMFA (ONSS, CONSTRUCTIV) des ouvriers réguliers (sous contrat et sécurité sociale belge) indiqueraient plutôt un recul de -0,5%. Ces ouvriers sont ceux qui exécutent le travail sur les chantiers de construction et subissent la concurrence des travailleurs détachés via la sous-traitance.

Ces évolutions contrastées nous appellent à la prudence. La CSCBIE en est malheureusement convaincue : le dumping social dans la construction n'est pas mort.

Pour de plus amples informations :

- Patrick Vandenberghe, président **CSCBIE**, 0477/54.39.08 (NL)
- Pierre Cuppens, secrétaire général **CSCBIE**, 0477/54.39.38 (FR)